



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 mars 2005  
Français  
Original: anglais

---

## **Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux**

### **Diffusion d'informations sur la décolonisation de juin 2004 à mars 2005**

#### **Rapport du Secrétaire général**

#### **I. Introduction**

1. Au paragraphe 2 de sa résolution 59/135 du 10 décembre 2004, l'Assemblée générale a jugé qu'il était important qu'elle poursuive ses efforts pour diffuser le plus largement possible des informations sur la décolonisation, et au paragraphe 3, elle a prié le Département de l'information de prendre les mesures voulues en utilisant tous les moyens d'information disponibles, dont les publications, la radio, la télévision et Internet, pour faire connaître l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la décolonisation. Le présent rapport, établi comme suite à cette demande, porte sur les activités menées par le Département dans le domaine de la décolonisation, de juin 2004 à mars 2005.

2. Les activités du Département sur le thème de la décolonisation ont continué de consister principalement à couvrir les travaux de l'Assemblée générale et du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, à établir des partenariats avec la société civile au moyen du réseau des centres d'information des Nations Unies et à développer l'emploi d'Internet afin de diffuser l'information aussi largement que possible.

#### **II. Couverture des questions examinées par l'Assemblée générale**

3. Le Département a continué de faire connaître les travaux de l'ONU dans le domaine de la décolonisation publiant en anglais et en français 37 communiqués de presse sur les séances pertinentes de l'Assemblée générale, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) et du



Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Tous ces communiqués de presse ont également été publiés sur le site Web des Nations Unies, où ils sont accessibles au grand public du monde entier.

4. Au cours de l'année écoulée, le Groupe des renseignements du Département de l'information a répondu à une trentaine de demandes du grand public au sujet de la décolonisation. Dans la plupart des cas, il a renvoyé les demandeurs à des documents disponibles en ligne; dans certains cas, il leur a fait parvenir des documents d'information.

5. La question de la décolonisation a régulièrement été évoquée lors des visites guidées du Siège de l'ONU, organisées par le Département de l'information. Elle a également été abordée dans le cadre de la formation des guides nouvellement recrutés ainsi que des séances de mise à jour auxquelles tous les guides participent quotidiennement.

### **III. Radio et télévision de l'Organisation des Nations Unies**

6. Le Service radio du Département de l'information a continué de couvrir la décolonisation et les questions connexes dans ses bulletins d'information quotidiens et dans ses magazines d'actualité, diffusés dans les langues officielles de l'Organisation et dans d'autres langues pour un public régional et mondial.

7. Figuraient parmi les questions abordées : la demande faite aux États-Unis, par la Quatrième Commission, de restituer Vieques au peuple portoricain; les îles Falkland (Malvinas); la demande faite au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et à l'Argentine, par la Quatrième Commission, de reprendre les négociations; la déclaration du Secrétaire général selon laquelle le colonialisme est un anachronisme au XXI<sup>e</sup> siècle; l'accent mis par les États des Caraïbes sur la nécessité pour les territoires encore non autonomes d'accéder à l'autodétermination; la participation des États des Caraïbes et d'Amérique latine à la célébration de 10 années de liberté en Afrique du Sud; un séminaire régional sur la décolonisation qui a commencé par un appel à la coopération aux fins de l'autodétermination; la déclaration d'un représentant des îles Vierges américaines selon laquelle, pour informer les citoyens de leur droit à l'autodétermination, l'éducation politique demeure indispensable; et la demande pressante, formulée par la Grenade, tendant à ce que le Royaume-Uni et l'Argentine autorisent les habitants des îles Falkland (Malvinas) à choisir leur propre destin.

8. Parmi les autres sujets traités à la radio des Nations Unies figuraient : la demande des Îles Caïmanes tendant à ce que les Nations Unies informent les habitants des îles des options qui s'offrent à eux en ce qui concerne l'autodétermination; la communication à la Quatrième Commission selon laquelle l'éducation politique doit être davantage soutenue dans les territoires dépendants; l'accent mis par la Dominique sur sa position selon laquelle la décolonisation demeure un objectif important; la déclaration de la Dominique selon laquelle le racisme et l'absence d'autodétermination demeurent des causes importantes de conflit dans plusieurs régions du monde; l'affirmation de Sainte-Lucie selon laquelle elle continue de s'intéresser de près aux territoires non autonomes de la région; et la déclaration de Saint-Kitts-et-Nevis selon laquelle une bonne

gouvernance suppose le respect du droit des nations de choisir elles-mêmes la voie qu'elles entendent suivre.

9. Le Groupe de la radio arabe a régulièrement abordé des questions relatives au Sahara occidental. Le Département de l'information diffuse des informations à ce sujet chaque fois que la question est abordée au Conseil de sécurité, dans ses bulletins d'information radiophoniques et dans des reportages quotidiens.

#### **IV. Publications**

10. Dans son premier numéro de l'année 2005, la Chronique de l'ONU traite des travaux de la Quatrième Commission, plus particulièrement en ce qui concerne le Sahara occidental, ainsi que des résolutions sur la décolonisation adoptées par l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session.

11. Il sera rendu compte, dans les cinquante-huitième et cinquante-neuvième volumes de l'*Annuaire des Nations Unies*, des activités menées par l'ONU en matière de décolonisation au cours de la période de juin 2004 à mars 2005. Le cinquante-huitième volume comprendra le texte complet de la résolution 59/135 ainsi qu'un compte rendu du rapport du Secrétaire général paru sous la cote A/AC.109/2004/18. Le cinquante-septième volume de l'*Annuaire* (2003) est en préparation et sera terminé d'ici au 31 mai 2005.

#### **V. Internet**

12. Le Centre de nouvelles du site Web de l'ONU, une des sections les plus fréquentées du site, a continué de diffuser des informations d'actualité sur la décolonisation. Des nouvelles portant sur la décolonisation ont été diffusées par courrier électronique, en anglais et en français, à 36 000 abonnés du monde entier; elle ont également été reprises par un nombre croissant de sites Web extérieurs, notamment ceux d'organes de presse et d'organisations non gouvernementales.

#### **VI. Services d'information de l'ONU à Genève et à Vienne**

13. Au cours de la période considérée, l'équipe du Service d'information des Nations Unies à Vienne a appelé l'attention sur l'action que mène l'Organisation à l'appui de la décolonisation, en mettant en relief ses réalisations récentes au Timor-Leste. Il a organisé des activités de relations publiques (dont une journée portes ouvertes en octobre 2004, qui a attiré 15 000 visiteurs à l'Office des Nations Unies à Vienne), en plus des visites guidées habituelles à l'intention des visiteurs de l'Office, ainsi que des conférences et des séances d'information. Le sujet a également été abordé dans le cadre des séances d'accueil et d'orientation des recrues de l'Office. Le Service d'information des Nations Unies à Vienne continue par ailleurs de rééditer et de rediffuser dans les quatre pays qu'il dessert (Autriche, Hongrie, Slovaquie et Slovaquie) tous les communiqués de presse et documents d'information pertinents publiés par le Siège de l'ONU, en ciblant les médias et les organisations non gouvernementales oeuvrant pour la paix ou s'occupant d'autres sujets spécialisés (une de ces organisations, par exemple, reçoit uniquement les informations portant sur le Sahara occidental). En général, les communiqués sont

publiés sur le site Web des organisations qui les reçoivent, et donc rediffusés. Les activités organisées dans le cadre de l'Année internationale du microcrédit, en 2005, ont permis de sensibiliser les gouvernements, les institutions financières, les ONG et les investisseurs privés aux possibilités particulières qu'offre le microfinancement pour le développement et la décolonisation.

14. Dans le cadre de ses séances d'information et de ses autres activités, le Service d'information à Genève a souligné que la décolonisation constitue un bel exemple de réussite pour l'ONU, de même qu'une étape importante dans l'histoire de l'humanité. Il a entrepris de faire comprendre au public – qui, dans l'ensemble, n'est pas bien renseigné à cet égard – que de telles réalisations tiennent, dans une large mesure, aux efforts que l'ONU déploie sans relâche pour favoriser l'accession des pays à l'indépendance.

15. Dans ses initiatives de diffusion d'informations sur la décolonisation, le Service d'information à Genève a souligné : que le Conseil de tutelle est le seul organe des Nations Unies à avoir mené à bien sa mission; que l'ONU, qui comptait 51 États Membres en 1945, en compte maintenant 191, en grande partie grâce au processus de décolonisation; et que l'adhésion du 191<sup>e</sup> État Membre, le Timor-Leste, est le fruit de l'action menée par l'ONU en faveur de la décolonisation. Le Service a aussi insisté sur le droit de tous les peuples à l'autodétermination en tant que droit de l'homme fondamental.

16. Le Service d'information à Genève a en outre mis en relief : la transition des nouveaux territoires indépendants, à l'étape postcoloniale, vers la démocratie et la consolidation de la paix; les avancées du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux pour ce qui est de faire accéder les derniers territoires non autonomes à l'indépendance; et les questions liées à la seconde Décennie internationale de l'élimination du colonialisme (2001-2010).

17. De plus, le Service d'information à Genève a continué, dans le cadre des points de presse organisés deux fois par semaine par le Directeur, de diffuser de nouvelles déclarations au sujet de la décolonisation ou du droit à l'autodétermination faites par le Secrétaire général, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par intérim ou les rapporteurs et représentants spéciaux de la Commission des droits de l'homme, ainsi que des renseignements sur des situations précises émanant d'autres fonctionnaires des Nations Unies. Le Service a également diffusé des informations sur des rapports importants du Conseil de sécurité, du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale et d'autres organes. Les porte-parole de programmes et organismes ayant leur siège à Genève ont également fait part aux médias des activités menées par leurs organismes respectifs en vue de l'acheminement immédiat d'aide humanitaire ou de la mise en œuvre de projets à long terme d'édification de la nation dans des pays en transition.

18. Le Service d'information à Genève a également organisé des conférences de presse du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par intérim, des rapporteurs et représentants spéciaux de la Commission des droits de l'homme et d'autres fonctionnaires des Nations Unies sur des questions liées à la décolonisation et au droit à l'autodétermination.

19. Le site Web du Service d'information à Genève présente des communiqués de presse comprenant les déclarations des spécialistes des droits de l'homme en matière de décolonisation; il rend compte des réunions organisées sur ce thème à la session annuelle de la Commission des droits de l'homme et aux réunions de sa sous-commission et des organes de surveillance de l'application des traités relatifs aux droits de l'homme qui ont leur siège à Genève et il reproduit et rediffuse des communiqués de presse émanant de New York.

20. Lors de conférences organisées à l'intention de groupes d'étudiants et des visites guidées à l'intention du grand public, le Service d'information appelle l'attention sur les enjeux de la décolonisation, notamment en présentant les travaux du Conseil de tutelle, un des principaux organes des Nations Unies.

---